

■ **FONDATION DE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE LA MAISON DES JEUNES**, à Lausanne, chemin d'Entre-Bois 1. Nouvelle fondation. Statuts: 25 mars 2004. But: contribuer à la pérennité de l'Association de la Maison des Jeunes, en particulier soutenir son développement par tout moyen idéologique et financier. Conseil: 3 à 9 membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil Monnard Séchaud Corinne, de Sullens, au Mont-sur-Lausanne, présidente, Roethlisberger Jean-Marc, de et à La Tour-de-Peilz, et Roux Claude, de Bex, à Pully.

Journal no 3739 du 08.04.2004  
(02216238 / CH-550.1.039.111-6)